

Zeitschrift: Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 55 (2004)

Heft: 4: 1960-1980 : ein Erbe = 1960-1980 : un héritage = 1960-1980 : un'eredità

Artikel: "Jumbo chalet", quoi de neuf sous le soleil? : Interview de Michel Rey

Autor: Clivaz, Michel / Vayssière, Bruno

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-394287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Jumbo chalet», quoi de neuf sous le soleil?

Interview de Michel Rey

Construction emblématique des années 1960–1970 dans les stations alpines helvétiques, le «Jumbo chalet» est aujourd'hui objet de réévaluation. Sa genèse, ses modèles, ses dérivés sont évoqués dans l'entretien que les auteurs mènent avec l'architecte Michel Rey, l'un des premiers promoteurs de cette architecture alpine.

Quoi de neuf sous le soleil pour le «Jumbo chalet» depuis le milieu des années 1960? Quoi de neuf depuis l'expérience initiatique de la station valaisanne d'Anzère qui mit pour la première fois en œuvre une place de village au moyen de «Jumbo chalets»? Ont-ils acquis aujourd'hui une valeur patrimoniale? Vont-ils connaître l'abandon, la dérive ou la reconnaissance et la reprise¹ à l'image des grands hôtels et des sanatoriums de l'arc alpin? Avant de lever quelque peu le voile sur ces questions, force est de constater que le mystère demeure entier sur l'invention et les déclinaisons de cet archétype de la construction alpine, aucune étude sérieuse ne donnant de réponses satisfaisantes à ce sujet.

Si depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, et plus particulièrement lors de l'exposition nationale de 1896 à Genève, la fortune du chalet suisse fut grande, on peut douter qu'il y ait place, aujourd'hui, pour la reconnaissance au titre de patrimoine de l'un des grands chalets type «Jumbo». Il en va de même de l'une ou l'autre de ses reprises, réinterprétant le thème de l'habitat traditionnel groupé inventé par les *Walser* depuis les premiers siècles du second millénaire. Malgré cela, en parallèle du courant éclectique du *Neues Bauen in den Alpen* et de l'autorité que font régner les «faiseurs de patrimoine» dans les milieux académiques et associatifs, une architecture issue de la tradition des constructeurs alpins poursuit son chemin, dans l'ombre, à l'écart de toute considération.

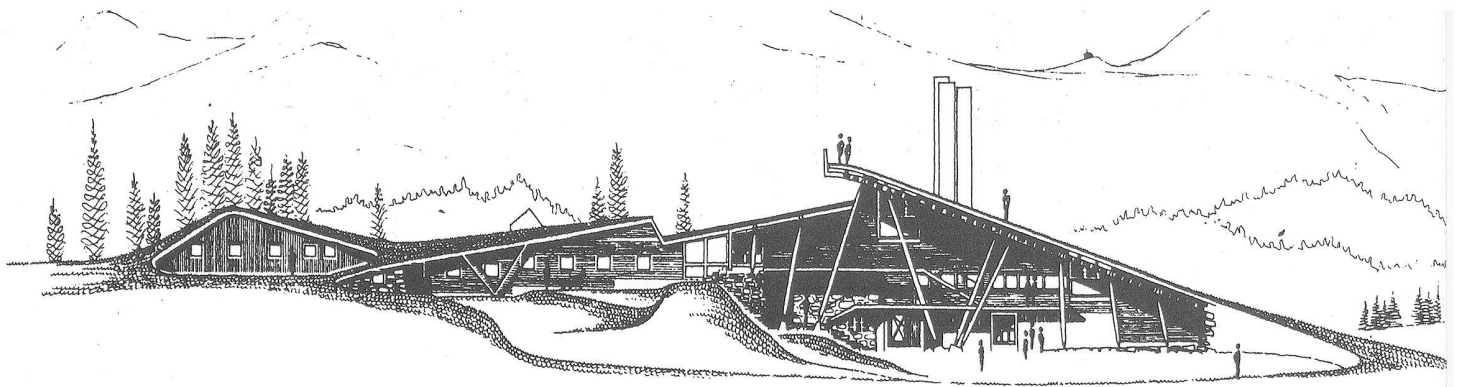
Mais qui peut appréhender ce phénomène dans sa globalité? Certainement pas l'architecte érudit qui rejette d'emblée la production promotionnelle et peine à y voir clair. Peut-être le sociologue, car lui seul examine, sans état d'âme, les agirs socioculturels, et s'y retrouve. L'un de ses meilleurs représentants pour le

monde alpin, Bernard Crettaz, prétend que pour comprendre le phénomène bien valaisan de l'«Architecture sans Architecte» et des chalets type *Walser*, il faut d'abord être initié à la culture de l'authenticité de ce monde alpin². Dans ce canton conservateur où paradoxalement la profession d'architecte n'est quasiment pas protégée, l'appropriation et le sens de l'architecture ne sont pas uniquement l'apanage des architectes mais bien de ceux qui la font exister, à l'image d'un Pierre Dorsaz au Hameau de Verbier ou d'un François Rielle sur le Haut-Plateau de Montana. Dans ce domaine, la réception de l'architecture prime sur sa production, le pragmatisme sur l'intention.

On sait, aujourd'hui, que pour les spécialistes du bâti, un changement radical d'attitude œuvre en faveur de la reconnaissance, au titre de patrimoine, d'objets «ordinaires» issus du XX^e siècle. Face à ce processus d'élargissement de la conscience patrimoniale, le chalet alpin attend son heure. En sera-t-il de même pour les «Jumbo chalets», tout au moins pour les plus exemplaires? Mais au fait, quels sont-ils? Qui a inventé ces bâtisses compactes dans lesquelles usage et type du bâti font si bien ménage commun au point de coloniser la plupart de nos stations alpines? Quelle filiation peut-on esquisser? Quelles références à l'histoire matérielle du bâti peut-on dégager pour mieux comprendre leurs origines et les intentions de leurs auteurs?

L'histoire retiendra qu'à la fin des années 1960 et au début des années 1970, le même label «Jumbo» fut appliqué aussi bien au Boeing 747 qu'aux premiers grands chalets. Rien d'étonnant, car dans la société de consommation de cette époque inflationniste tout tendait à croître d'un nouveau facteur d'échelle et, dès qu'un objet outrepassait une certaine dimension, il se voyait attribuer le qualificatif de «Jumbo»³.

Pour en savoir plus sur l'histoire des stations de ski en Suisse, qui reste encore à écrire, le témoignage des pionniers de l'or blanc est une source inestimable. C'est donc vers cette mémoire vivante que nous nous sommes tournés sans pouvoir, bien entendu, achever une recherche qui reste à faire. Nous avons rencontré et in-



1 Ralph Erskine, Tourist Hotel, 1948, Borgafjäll. – L'architecture du Suédois Erskine constitue l'une des sources d'inspiration revendiquées par l'atelier ACAU, Genève, pour la construction des «Jumbo chalets».

2 Grand chalet, esquisse d'intention pour le Plan masse d'Anzère, Atelier ACAU, 1962. – L'un des premiers exemples de «Jumbo chalet».

3 Anzère, planification, 1962–63.

terrogé Michel Rey, architecte et urbaniste de l'Atelier ACAU à Genève, grand skieur et témoin de la grande épopée des Trente Glorieuses revisitée à la saveur du «miracle helvétique» dans les Alpes⁴.

Michel Clivaz / Bruno Vayssière: Montagnes: territoires d'invention⁵ est le titre d'une récente et remarquable publication de l'École d'Architecture de Grenoble traitant du phénomène des stations de ski en Savoie et Haute-Savoie. Malheureusement, une telle recherche n'a pas encore été conduite en Suisse. Selon vous, Michel Rey, quels sont les mouvements principaux de l'histoire du développement de nos stations de montagne? Le concept franco-français de «génération» pour qualifier les jalons de cette histoire des stations de ski a-t-il un sens en Suisse?

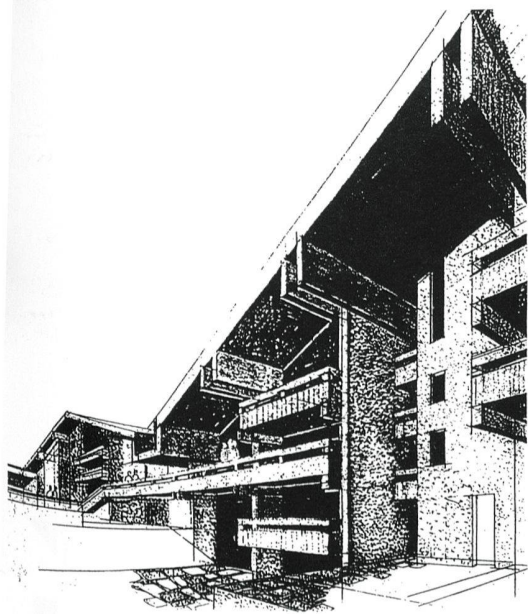
Michel Rey: Absolument pas, la notion de génération de stations créées *ex nihilo* en site vierge n'a que rarement cours dans nos frontières où tout existe déjà d'une manière ou d'une autre à l'image de notre démocratie inventée avant l'heure. Le ski était déjà un sport de proximité et le phénomène grandissait depuis les premiers Anglais venus à la conquête des Alpes. En effet, dès la fin du XIX^e siècle, Badrutt à Saint-Moritz réussit à attirer ses hôtes estivaux anglais en les faisant rêver avec la féerie de la saison hivernale en Engadine. On y fait du traîneau, de la luge, du patin, bientôt du ski, du ski-joring et du bob. En 1911 à Montana-Ver-mala, lieu que l'on atteint avec un funiculaire depuis la plaine, Arnold Lunn crée la première véritable épreuve de descente, l'*Earl Robert of Kandehar Challenge Cup*... Durant l'entre-deux-guerres, les premiers téléskis et téléphériques apparaissent dans les domaines skiables qui s'étendent à perte de vue bien au-delà de la limite de la forêt.

Depuis les années 1950, plusieurs facteurs déterminants tels que l'augmentation de la durée des vacances, la réouverture des frontières, l'augmentation du bien-être, l'inflation des remontées mécaniques et la qualité des pistes régulièrement entretenues contribuent avec d'autres facteurs de confort comme l'amélioration progressive du matériel de ski (fixation de sécurité, nouveaux

matériaux, vêtements plus chauds et résistants, ...), à l'accélération du mouvement quasi continu de développement de trois types caractéristiques de stations de skis: premièrement les stations de villégiature existantes qui offrent l'avantage d'une double saison eu égard à leur faible altitude et à leur offre multiple; deuxièmement les grandes stations d'altitude déjà connues, issues d'un petit village existant et proposant des capacités d'accueil importantes allant de 10 à 40 000 lits, une offre touristique haut de gamme et un domaine skiable hors pair; enfin troisièmement, les stations créées de toutes pièces qui restèrent bien souvent inachevées, voire à l'état embryonnaire⁶.

MC/BV: A vous entendre Michel Rey, les stations suisses de la fin des années 1960 et des années 1970 ont un arrière-goût de projet inachevé par rapport aux stations intégrées françaises; quelles en sont les raisons?

MR: Les causes d'échec à la réalisation complète des projets planifiés de stations de montagne sont nombreuses en Suisse. D'une part le manque de maîtrise foncière de la part du ou des promoteurs, ainsi que le manque de moyens financiers à caractère institutionnel ou mixte (privé – public), comme il en existe en France – la caisse française des dépôts et consignations, actuelle actionnaire de la célèbre Compagnie des Alpes –, sont des facteurs empêchant le développement de ces projets. En outre, l'impossibilité financière et technique pour les collectivités publiques de suivre l'évolution de la demande en matière d'équipements collectifs et infrastructures lourdes (routes, réseaux divers, ...) freine elle aussi un développement abouti de ces stations. L'inexistence d'un «Plan neige» à la française, ou tout autre projet fédérateur spécifique à la montagne (à nuancer par la suite lors de l'accès aux crédits octroyés par la Confédération Suisse aux régions de montagne), ainsi que l'inexistence de programme national pour l'industrie du ski sont autant d'éléments contribuant également à cet échec. Enfin, les mesures drastiques prises par la Confédération pour l'interdiction de vente aux étrangers (Lex Furgler, puis Lex Friedrich), faisant suite à la crainte politique de voir l'envahisse-



2

ment progressif et incontrôlé de la montagne par les constructions nouvelles autorisées depuis le milieu des années 1960 par le vente en PPE (propriété par étage) constituent encore d'autres raisons ayant entravé la réalisation de nombreuses stations.

MC/BV: Les pionniers de l'or blanc⁷, titre de l'ouvrage publié récemment aux éditions Glénat de Grenoble, écrit par le journaliste Philippe Révil et illustré par le reporter-photographe Raphaël Helle, retrace l'histoire et l'engagement de grandes personnalités dans le développement du ski et de la construction des stations de sports d'hiver en France, d'Emile Allais à Maurice Grimaud et de Michel Besançon à Jacques Labro en passant par les figures marquantes de Gérard Brémont et de Roger Godino. Qui sont, avec vous, les pionniers de la question en Suisse?

MR: En Suisse, la figure du skieur, du promoteur et de l'architecte représentait bien souvent le même personnage; chacun s'improvisait dans la profession de l'autre mais parfois de bonnes alliances se créaient. Citons toutefois différentes figures marquantes des pionniers de l'or blanc en Suisse. Pour les architectes: les associés du bureau d'ingénieurs SGI avec qui nous avons collaboré pour notre premier projet dans le Lötschental dans les années 1960, Jean Iten, mon ami et associé de l'Atelier ACAU, grand skieur tout comme moi-même, Gilles Barbey, à Villars-sur-Ollon, François Mentha à l'Alpe-des-Chaux, Jean-Paul Darbellay à Lenzerheide, Mario Bevilacqua à Torgon; pour les promoteurs: André Gaillard à l'Aminona, Jean Hentsch à Anzère, René Favre à Thyon 2000, André Bornet à Crans-sur-Sierre, Super-Crans et Super-Nendaz, ou encore Gaston Barras à Crans-sur-Sierre et plus tard à Verbier.

MC/BV: Comparaison n'est donc pas raison en matière de développement des stations de ski entre la France, l'Italie et la Suisse. Avez-vous cependant été influencé par les architectes des stations françaises intégrées ou, si l'on remonte à la genèse des premiers «chalets skieurs» qu'Henri-Jacques Le-Même et Pol Abraham érigèrent à Megève dans les années 1930?



3

MR: Non, car j'ai connu leurs réalisations bien plus tard. Notre influence majeure pour les projets de structures d'accueil dans les stations de skis provenait manifestement de l'architecte suédois Ralph Erskine que nous admirions beaucoup. Son projet du *Tourist hotel* à Borgafjäll de 1948 (fig. 1) nous impressionnait fortement, notamment dans la poursuite d'une architecture vernaculaire. A travers une expression contemporaine liée intimement à la tradition de l'architecture organique, cet exemple conjugait habilement un grand toit enveloppant, un corps principal telle une «mégastructure» se déployant entre le terrain et le toit avec les chambres et les diverses activités, ainsi que les aménagements du terrain environnant. Ce langage n'aurait guère été renié ni par le *Team Ten* ou les *Métabolistes* japonais ni par nos professeurs de l'Ecole d'Architecture de Genève, Eugène Beaudouin et Albert Cingria. Mon travail de diplôme pour Trient traitait déjà d'architecture alpine, tantôt inscrite dans la pente, tantôt accrochée à la montagne...

Au-delà de toutes références éclectiques et formelles, le rôle structurant des voiries donnant accès aux immeubles dans la pente, le rapport au terrain à travers le soubassement et la construction d'un socle puissant, l'importance primordiale du toit recouvrant, l'orientation du mur pignon en rapport à la vue, à l'ensoleillement et à l'importance de l'horographie locale, étaient déjà les éléments clés de notre architecture de montagne; telles étaient les règles essentielles pour construire dans la pente suivant en cela les principes élémentaires de l'architecture vernaculaire. J'insiste cependant encore sur un point, l'échelle de la construction alpine doit rester modeste face à la masse rocheuse qui domine, tout au plus la dimension d'un bloc effondré.

MC/BV: Vous, Michel Rey, qui avez essaimé dans tous les territoires montagneux d'Europe et d'Asie, êtes-vous l'inventeur du «Jumbo chalet»?

MR: Le concept de «Jumbo chalet» est un terme familier issu de l'activité démesurée des promoteurs immobiliers des années 1960 et suivantes. Il s'agit donc d'une notion maniériste, post-mo-



4



5

4 Villars-sur-Ollons, chalet Mont du Val, 1963–65, Gilles Barbey, architecte.

5 Reckingen, maison concentrée à division longitudinale, 1775. – Les constructions traditionnelles en bois restent l'une des références majeure des «Jumbo chalets».

6 a–c Montana-Vermala, immeuble d'habitation en montagne, Atelier ACAU.

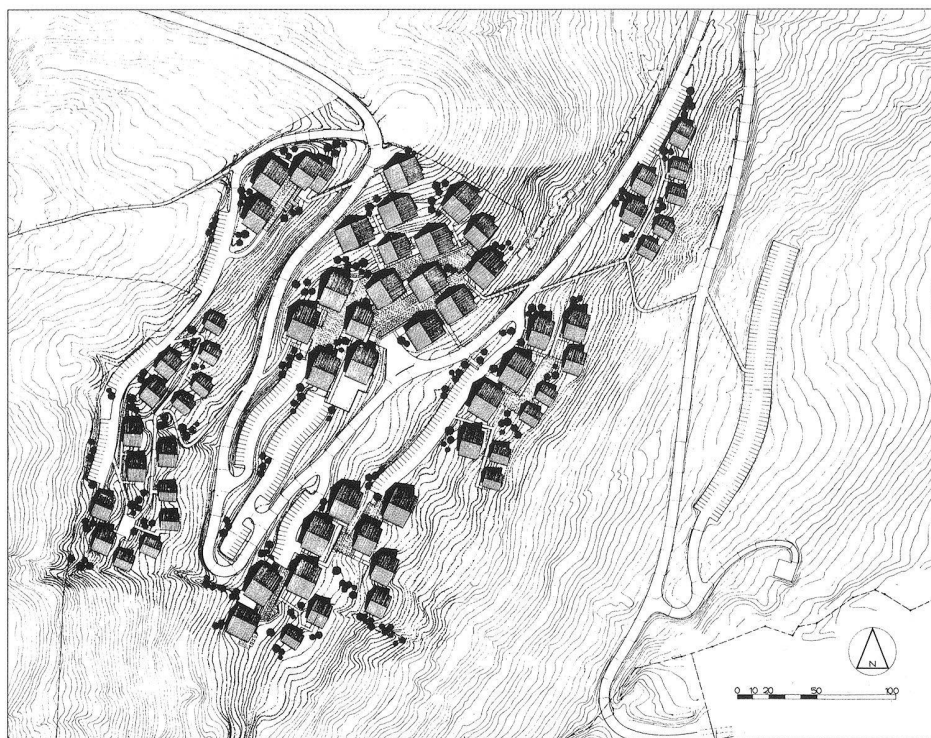
derne qui sert à qualifier un ensemble de constructions dérivées d'un hypothétique modèle initial dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Si l'on joue sur les mots, notre intention n'était que de faire un «Jumbolino» pour les chalets d'Anzère... (fig. 2)

Au milieu des années 1960, alors que la législation suisse instaurait la PPE et que Maurice Zermatten, auteur d'un règlement cantonal des constructions ayant servi pendant plus de trente ans en Valais, dictait les préceptes sacrés de l'implantation des chalets qui se dressent, fiers et robustes, face à la pente, partout dans l'arc alpin⁸, l'idée était dans l'air, tout simplement... Nos esquisses ont sans doute ouvert la voie au «Jumbo chalet» mais d'autres, tel que Gilles Barbey, dès 1962, pour deux grands chalets à Villars-sur-Ollons (fig. 4) ou Pierre Zoelly plus tard, à Ayer dans le Val d'Anniviers, avaient contribué sans le savoir, à l'articulation du concept.

Dans ce sens, la paternité du «Jumbo chalet» ne peut être que partagée tout comme celle du chalet du reste. Anzère ne représente donc pas le premier «Jumbo chalet» tout comme le «chalet

suisse» magnifié à l'exposition nationale ne représente pas le point zéro de l'histoire du concept de chalet. Certains trouvent dans la *Grande Maison* aux cent fenêtres de la *Rossinière* construite en 1754 par Jean David d'Henchoz et habitée par le célèbre peintre Balthus durant les dernières années de sa vie, l'archétype du premier, alors que d'autres estiment que le chalet iconique dessiné par Viollet-le-Duc pour Chamonix est le précurseur du second. Finalement, rien ne nous empêche de penser que l'origine du «Jumbo chalet» comme celle du chalet ne prennent, tout simplement, leur source dans la diversité typologique des maisons concentrées en madriers de mélèze que l'on rencontre partout dans les Alpes, du Val d'Aoste au Vorarlberg, là où les *Walser* se sont installés. (fig. 5)

Lors de la réalisation d'Anzère (fig. 3), les chalets prirent rapidement de l'embonpoint. Dès lors, notre prototype de «Jumbolino» eut tôt fait d'être transgressé et de dériver. Partout dans les Alpes suisses, les mutations incontrôlées se multiplièrent très rapidement au gré de l'appétit des promoteurs immobiliers. Cer-



7

7 Champoussin, plan de la station, Atelier ACAU.

8 Megève, ensemble de quatre immeubles d'habitation, 1967, Atelier ACAU.

9 Place du village de Zermatt, 2004. – La place du village et ses chalets sert de source d'inspiration aux projets d'Heinz Julen et Michel Clivaz.

tains exemples hors échelle, voire hors gabarit admissible, ont défrayé la chronique tel le cas resté célèbre des deux grands chalets construits à Verbier par un promoteur du Haut-Plateau valaisan, Gaston Barras, dont le procès dura des décennies.

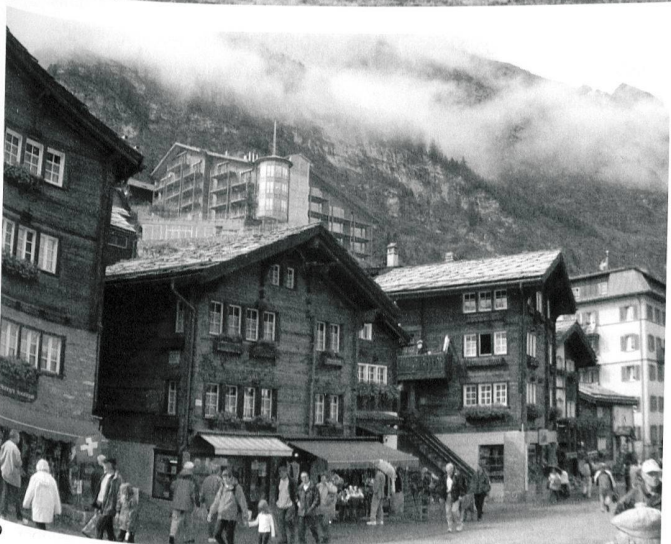
S'agissant d'une commande pour un projet sis au lac de la Moubra à Montana-Vermala, j'avoue tout de même que ACAU a réalisé dans les années 1980 deux chalets qui ont pris la forme et la dimension iconique du «Jumbo chalet» (fig. 6a-c). Cependant, avec la tentative de respecter la dimension familiale, la question du rapport à l'échelle humaine se posait, même si l'ensemble se développait sur une échelle collective. Les autres chalets qu'ACAU a développés par la suite sont restés de la taille «Jumbolino» comme à Megève en 1967 (fig. 8), Planachaux en 1970-71 ou plus tard dans les années 1980, à Champoussin (fig. 7).

La fortune du «Jumbo chalet» et de ses dérivés contemporains est remarquable en Valais aussi bien à Torgon, à Ovronnaz, à Anzère que sur le Haut-Plateau avec l'emblématique Crans-Ambassador célèbre pour son décrochement en façade. A Verbier par

contre, la préférence est donnée de nos jours aux «Jumbolinos» dont les corps de bâtiments décrochent et s'emboîtent et les façades se parent de vieux bois d'ici ou d'ailleurs et que les clients s'arrachent à coup de millions de francs.

MC/BV: Ces dernières années, la reprise formelle et esthétique des chalets de type «Jumbo» dégage une mise en scène aussi baroque qu'exotique. Plusieurs déclinaisons ont fait leur apparition notamment dans l'hôtellerie valaisanne: l'Etrier à Crans-sur-Sierre, le Golf à Montana-Vermala, le Walliserhof à Saas Fee, le Chalet d'Adrien à Verbier... Que pensez-vous de l'intervention contemporaine sur le domaine bâti existant qui domine actuellement? Quel jugement portez-vous sur la récupération des restes de l'architecture vernaculaire comme à Verbier ou sur le «re-lookage» des immeubles à toits plats comme à Courchevel?

MR: Beaucoup de déceptions certes...alors que la banalisation générale de l'architecture des stations fait rage dans toutes les Alpes. Tout porte à croire que les promoteurs supposent que les



clients veulent du «Tyrolien» et des géraniums... Si à Crans-Montana, on recouvre les façades d'un kitch hybride «tyroliolo-grisonais-bois» dont la référence initiale n'est nulle part si ce n'est qu'elle flotte dans l'air du temps des promotions touristiques, à Zermatt, on détruit tous les jours les richesses du passé, de l'ancienne gare ferroviaire au splendide dernier chalet de Winkelmatt disparu ce printemps... Heureusement les exceptions existent aux Grisons (à Davos par exemple) comme en Valais du reste (notamment à Loèche-les-Bains).

MC/BV: Finalement Michel Rey, pourquoi le type «Jumbo chalet» est-il intéressant aujourd'hui, tant au niveau du témoignage qu'au niveau de sa reprise? Envisagez-vous qu'un jour le classement au rang de monument historique d'un «Jumbo chalet» puisse se faire à l'image du Sanatorium Bella Lui à Montana que l'Etat du Valais a récemment classé au niveau cantonal?

MR: Pour apprécier la valeur patrimoniale du «Jumbo chalet» et de ses reprises, il faut savoir prendre de la distance face à deux

préjugés. D'une part certains architectes sont allergiques à la forme du chalet. Celle-ci a pourtant une évidence considérable parce qu'elle offre la possibilité de créer des appartements transversants, qu'elle protège des fortes intempéries et qu'elle garantit une échelle raisonnable. L'architecture du Grison Jon Caminada et du Valaisan Heinz Julen illustrent les différentes possibilités de réinterpréter le thème du chalet. A l'inverse, beaucoup craignent les toits plats en pensant qu'ils détruisent le caractère montagnard. Celui-ci n'est pourtant pas dû à la pente des toitures mais à l'échelle des constructions, aux matériaux, ainsi qu'à leur inscription harmonieuse dans un site à l'exemple des constructions de Davos, de Loèche-les-Bains ou de Fiesch.

Au cours de cet entretien avec Michel Rey qui retrace de manière rétrospective et captivante l'épopée des stations de sports d'hiver dans les Alpes valaisannes, nous avons pris conscience, dans un premier temps, que les années 1970 avaient permis l'éclosion du «Jumbo chalet». Malheureusement, elles ont également coïncidé avec la problématique des lits froids et des volets clos et la perte progressive de la valeur d'usage des résidences inoccupées la plupart du temps durant l'année. Nous avons également pressenti, dans un deuxième temps, que les années 1990 avaient été dominées par le spectre du «Heidi chalet» et de la «Disneylandisation» des Alpes avec pour corollaire la perte progressive de la valeur sémantique / symbolique aussi bien de la construction que de l'espace architectonique.

L'entretien avec Michel Rey pose plusieurs questions, notamment en matière de prospective. Y a-t-il, en 2004, une alternative à cette perte endémique de l'usage et du sens du cadre bâti alpin? L'exposition itinérante *Neues Bauen in den Alpen*⁹ permet d'y répondre en sélectionnant des exemples d'architecture remarquables implantés, au cours des dix dernières années, dans les Alpes. On s'étonnera néanmoins qu'il n'y a quasiment aucun projet primé dans la région des Alpes valaisannes, alors même que sous l'impulsion de son architecte cantonal Bernard Attinger, la densité de concours d'architecture organisés durant les trente dernières années n'y a jamais été égalée. Quoiqu'il en soit, le Valais est la région par excellence où l'on rencontre encore les plus beaux exemples de l'architecture des *Walser* et ce malgré le fait que la pression immobilière y est exacerbée plus que nulle part ailleurs dans les Alpes. Les enfants des *Walser* auraient-ils perdu leur créativité face à une tradition trop ancrée?

Pour retrouver, de manière contemporaine, l'économie et l'équilibre du «Chalet Walser», le regard se porte alors vers l'architecture qu'Heinz Julen et l'auteur proposent actuellement à Zermatt (fig. 9), à Verbier et dans le Val d'Hérens. Chacun de leurs projets témoigne, à sa manière, des multiples variations d'usage et de sens que le type «Chalet Walser» décline encore aujourd'hui. Gageons qu'après trois décennies placées sous l'autorité de l'architecture tessinoise puis grisonne, le tour de l'architecture valai-

sanne et notamment celui de l'architecture sans architecte viendra! Elle aura pour valeurs l'heuristique, l'ouverture, l'idonéité, l'identité, l'authenticité, l'honnêteté, l'animation, le vécu, l'usage, la culture du lieu ou *Genius loci*, l'esprit du temps ou *Zeitgeist*, le durable, l'économie responsable, la valorisation de l'environnement et du paysage, ... Ses acteurs témoigneront non plus d'une stratégie de fondement mais d'une stratégie d'engagement joignant innovation et tradition, esthétique et fonctionnalité.

Riassunto

In mancanza di lavori di ricerca sul tema dello «chalet Jumbo», che dagli anni Sessanta si è diffuso lungo tutto l'arco alpino, gli autori hanno intervistato Michel Rey, uno dei promotori di queste costruzioni. L'origine dello «chalet Jumbo» è complessa e i suoi derivati sono innumerevoli. Il contributo pone in risalto la specificità del caso svizzero, avanza alcune ipotesi sull'origine di questo tipo di architettura, sottolineandone l'attualità e mettendone in discussione il suo futuro quale bene culturale.

Zusammenfassung

Mangels Forschungen zum Thema des Jumbo-Chalets, das sich seit den 1960er-Jahren über den gesamten Alpenraum ausbreitet, befragten die Autoren einen der Förderer solcher Bauten, Michel Rey. Die Ursprünge des Jumbo-Chalets sind vielschichtig, und es existieren unzählige Abarten davon. Der Beitrag hebt die spezifischen Besonderheiten im Fall der Schweiz hervor, stellt Hypothesen zum Ursprung dieser Architektur auf, betont ihre Aktualität und stellt ihre Zukunft als Kulturerbe zur Diskussion.

NOTES

1 Le terme de *re-prise* est emprunté à Sören Kierkegaard, qui publie en 1843 un roman portant ce titre. Selon l'auteur, la *re-prise*, pour retrouver ce qui a été le même (*ré-invention*) doit procéder d'une manière inédite pour rechercher l'autre (*re-découverte*). Au théâtre, la *re-prise* d'un rôle ne se réduit nullement à son apprentissage par répétition; c'est une *re-création*, une *création* nouvelle, une nouvelle *performance* différente de toutes les autres. Dans le langage des affaires, qui dit *re-prise* ne pense pas récidive, mais nouvel essor. Pour un jardinier, la *re-prise* d'une plante transplantée signifie un nouveau départ dans la vie, comme à chaque printemps lorsque la vie *re-prend*.

2 L'authenticité valaisanne renvoie à un référentiel de mémoire et de culture duquel se dégagent des valeurs telles que la générosité, l'ouverture, le sens du sacré, la passion du conflit, l'exaltation de la nature et du paysage aménagé, etc.

3 La démesure dans les constructions alpines hôtelières avait déjà atteint des amplitudes exceptionnelles, entraînant du même coup la croissance des sanatoriums de l'arc alpin. L'idée d'accroître la capacité d'accueil était dans l'air dès la réalisation du célèbre *Chamois* à Leysin jusqu'aux constructions gigantesques de Passy en passant par la réalisation du grand sanatorium de Sondalo.

4 Les références de l'Atelier ACAU (coopérative d'architectes semblable au groupe METRON) dans les domaines de la planification de l'aménagement et des transports touchant les stations de montagne et le ski sont internationales: en Yougoslavie, étude de planification nationale des massifs montagneux, implantations de stations de montagne et choix du site de Sarajevo pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver, au Japon, plan de développement et de protection de la Tama Valley, et en Iran, planification nationale du développement touristique et projets d'aménagements en montagne. En ce qui concerne les aménagements touristiques et de loisirs, on peut retenir les projets suivants pour la Suisse:

– Champoussin, étude du domaine skiable, projet et réalisation d'une station de 4 500 lits dans le domaine actuel des Portes du Soleil.

– Les Esserts-Trient, projet de développement régional et plan directeur de la station (3500 lits).

– Planachaux, projet de développement régional et plan directeur de la station (2500 lits).

– Vichères, 1^{er} prix du concours pour la revitalisation du village.

– Alpe-des-Chaux, projet de développement pour deux villages contigus à la station existante.

– Villars-la-Roche, programme et plan d'aménagement d'une nouvelle station de 2500 lits.

– Les Paccots, 1^{er} prix du concours pour la restructuration et le développement de la station existante.

– Döttr, plan de développement régional et plan directeur d'une nouvelle station de 3000 lits.

– Montana-Vermala, étude et réalisation de deux chalets promotionnels type «Jumbo»

et pour l'étranger:

– Megève, plan masse des villages des Meuniers et de la Cry.

– Aiguille Croche, étude du domaine skiable et plan régional de développement touristique.

– Hauteluce, étude du domaine skiable et plan directeur d'une station de 6000 lits.

– La Salle les Alpes, 1^{er} prix du concours pour la restructuration et le développement de la station existante.

– Saint-Ours de Corléan, étude du domaine skiable et plan directeur d'aménagement du hameau et de la station principale.

– Galicica, Pelister, Mavrovo, Popova Chapka et Krucevo en Macédoine, étude du domaine skiable et projets d'aménagement.

– Faqra, étude du domaine skiable, projet et réalisation d'une station de 8000 lits.

– Sharistanak, 1^{er} prix du concours pour la création d'une nouvelle station de 3500 lits.

– Dizin, projet pour un nouveau village à proximité de la station existante.

5 Jean-François Lyon-Caen (dir.), *Montagnes: territoires d'inventions*, Grenoble 2003.

6 Dans cette dernière catégorie on peut citer:

– Anzère avec ses grands chalets contigus (Jumbo) disposés autour d'une place centrale recouvrant le parking, aux pieds d'un domaine skiable encore largement sous-exploité.

- Aminona et ses tours, station satellite de Crans-Montana.
- Thyon et ses immeubles cubiques aux larges terrasses érigés sur un parking souterrain à 2000 mètres d'altitude à l'orée supérieure de la forêt sur la cassure de la pente.
- Les Collons avec ses deux niveaux d'accès aux pistes.
- Champoussin et ses grands chalets (Jumbolino) d'échelle comparable aux fermes sises en contre-bas dans le Val d'Ille.
- L'Alpe-des-Chaux et ses chalets groupés, aux toits renversés, reliée au domaine skiable de Villars.
- Le Moléson avec son architecture embryonnaire qui peine à se développer.
- Savognin, Sedrun et Lenzerheide dans les Grisons dont le développement sera très rapide.
- Leontica Nara au Tessin dont le développement restera très lent.
- Döttra au Tessin, le long du col du Lukmanier, avec ses grappes d'immeubles en béton, s'inspirant des constructions en pierre de la région, articulés à partir d'une route sur un parking couvert formant le socle de la rue commerçante.
- Les Esserts-Trient sur la face nord de la Tête de Balme, avec ses immeubles en forme de diamant prolongeant la falaise rocheuse sur laquelle ils devaient être érigés; la station aurait été directement reliée au domaine skiable de Charaillon à l'extrémité supérieure de la vallée de Chamonix.
- Torgon dans le Chablais valaisan.
- Bovine au dessus de Martigny au sud du col de la Forclaz dont la réalisation ne se fera jamais.
- L'Arpille toujours au dessus de Martigny mais au nord du col de la Forclaz à laquelle le même sort a été réservé.

7 Philippe Révil, *Les pionniers de l'or blanc*, avec des photographies de Raphaël Helle, Grenoble 2004.

8 Pour l'écrivain valaisan, l'implantation du chalet dans la pente, son pignon orienté face à la vallée et son toit à deux pans symbolisent la Vierge Marie agenouillée avec son voile symétrique redescendant sur chaque épaule. Une telle référence signifiait que dans un contexte religieux très présent, le Valaisan avait le sens du sacré même dans ses besognes les plus quotidiennes

telle que la construction de son habitation.

9 Le Prix de l'architecture de montagne dont le jury est présidé par l'architecte Christoph Mayr-Fingerle de Bolzen valorise depuis une dizaine d'années la production architecturale contemporaine dans l'arc alpin. Plusieurs auteurs parmi les grands noms de l'architecture et des travaux de génie civil contemporains ont été honorés par cette distinction tels Peter Zumthor, Jürg Conzett, Jon Caminada et Hans-Georg Ruch.

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

1: Tiré de: Mats Egelius, Ralph Erskine, architect, Stockholm 1990, p. 16. – 2, 6–8: Atelier ACAU, Genève. – 3: Patrimoine suisse, Zurich. – 4: Michel Clivaz, Sion. – 5: Tiré de: Wilhelm Egloff, Roland Flückiger-Seiler et al., *Les maisons rurales du Valais*, t. 2, Bâle, 2000, p. 349. – 9: Heinz Julen

ADRESSES DES AUTEURS

Michel Clivaz, arch. diplômé EPFZ / dr. arch. UNIGE, rue de Conthey 15, 1950 Sion

Bruno Vayssièr, professeur à l'Université de Savoie et directeur de la Fondation Braillard Architectes, 16, rue Saint-Léger, 1205 Genève